

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40



GUEST HOUSE FENOÙ
Appartements & Chambres meublés
☎ 98 90 46 40



ELONA HOUSE
Salle de fête et de conférence à Porto-Novo
☎ 98 90 46 40

TOURNÉE GOUVERNEMENTALE DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MALANVILLE P. 08

Les populations de Garou, de Madecali et l'He Labiou AMADOU DJIBRIL remercient TALON

Depuis ce mardi 23 juillet 2024, la tournée gouvernementale de reddition de compte dans les arrondissements de Malanville dans la 1ère circonscription électorale a démarré en trombe.



REDDITION DE COMPTE À IFANGNI HIER

P. 08

«...Même l'opposition félicite TALON en cachette...» dixit l'he Rachidatou Omobolanlé FATOLOU

CLOTURE DU CHAMPIONNAT NATIONAL SCOLAIRE HIER A AVRANKOU

P. 04

VLAVONOU en soutien au Ministre DATO et au DG OBSSU



ÉLECTIONS À HAAC HIER

P. 03

Mohamed Barré élu VP, Roukiatou Bio Faï 1er rapporteur et Basile Tchibozo 2ème rapporteur

**APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO
«FENOÙ GUEST HOUSE»**

+229 98 90 46 40

**SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE
«ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO**

+229 98 90 46 40



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Plusieurs collèges créés, des extensions puis des fermetures aux 1er et 2nd cycles

Selon l'arrêté en date du lundi 22 juillet dernier, et ce pour le compte de la prochaine rentrée, Yves CHABI KOUARO chargé de l'enseignement secondaire, technique et de la formation professionnelle a rendu publique la liste nationale des établissements publics créés au secondaire ainsi que ceux dont la dénomination ont changé et ceux dont les groupes pédagogiques ont connu d'extension ou de fermeture aux premier et au second cycles.

L'intégralité de l'arrêté



Agence du Bénin

ARRÊTÉ
Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
Zakariyou ADOUCOU MAMAM
Directeur de l'Administration et des Finances

ARRÊTÉ
Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
Zakariyou ADOUCOU MAMAM
Directeur de l'Administration et des Finances

Table with 5 columns: N° ESTABLISSEMENT, Nom, Niveau, Cycle, and Observations. Includes sections for 'EXTENSIONS AU PREMIER CYCLE' and 'EXTENSIONS AU SECOND CYCLE'.

Table with 5 columns: N° ESTABLISSEMENT, Nom, Niveau, Cycle, and Observations. Includes sections for 'EXTENSIONS AU PREMIER CYCLE' and 'EXTENSIONS AU SECOND CYCLE'.

Table with 5 columns: N° ESTABLISSEMENT, Nom, Niveau, Cycle, and Observations. Includes sections for 'EXTENSIONS AU PREMIER CYCLE' and 'EXTENSIONS AU SECOND CYCLE'.

Table with 5 columns: N° ESTABLISSEMENT, Nom, Niveau, Cycle, and Observations. Includes sections for 'EXTENSIONS AU PREMIER CYCLE' and 'EXTENSIONS AU SECOND CYCLE'.

Table with 5 columns: N° ESTABLISSEMENT, Nom, Niveau, Cycle, and Observations. Includes sections for 'EXTENSIONS AU PREMIER CYCLE' and 'EXTENSIONS AU SECOND CYCLE'.

Table with 5 columns: N° ESTABLISSEMENT, Nom, Niveau, Cycle, and Observations. Includes sections for 'EXTENSIONS AU PREMIER CYCLE' and 'EXTENSIONS AU SECOND CYCLE'.

Table with 5 columns: N° ESTABLISSEMENT, Nom, Niveau, Cycle, and Observations. Includes sections for 'EXTENSIONS AU PREMIER CYCLE' and 'EXTENSIONS AU SECOND CYCLE'.

Table with 5 columns: N° ESTABLISSEMENT, Nom, Niveau, Cycle, and Observations. Includes sections for 'EXTENSIONS AU PREMIER CYCLE' and 'EXTENSIONS AU SECOND CYCLE'.

Table with 5 columns: N° ESTABLISSEMENT, Nom, Niveau, Cycle, and Observations. Includes sections for 'EXTENSIONS AU PREMIER CYCLE' and 'EXTENSIONS AU SECOND CYCLE'.

L'Emblème du jour
JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lembledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40
ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577
N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS
Porto-Novo, Rép du Bénin
Email : lembledujour@gmail.com
Tél : +229 98904640
PRODUCTION
Ets EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 97904640
CONTACTS SECRÉTARIAT
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707
RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Bernice ALOVOKPINHOU
PHOTOS
Bénoît KOFFI
+229 97897626
MAQUETTE ET GRAPHISME:
Mayass NOUMON
+229 96138484

ÉLECTIONS À HAAC

Mohamed BARRÉ élu VP, Roukiatou Bio Faï 1er rapporteur et Basile Tchibozo 2ème rapporteur

Les autres membres du bureau de la HAAC, 7e législature sont désormais connus. La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a son bureau au complet pour le compte de la 7ème législature. Après la passation de service qui a eu lieu le lundi 22 juillet 2024 dernier, les autres membres du bureau ont été élus hier mercredi 25 juillet 2024. Il s'agit de:

Vice-président: Mohamed Barré 1er rapporteur: Roukiatou Bio Faï 2ème rapporteur: Basile Tchibozo

Rappelons que les 9 membres de la HAAC, dont le Président Édouard Loko, ont prêté serment avant leur entrée en fonction lors d'une cérémonie qui a eu lieu le lundi 22 juillet 2024 à la Présidence de la République et présidée par le Chef de l'état, Monsieur Patrice TALON. Il est à rappeler que trois heures après la cérémonie de prestation de serment lundi dernier, une cérémonie de passation de service a eu lieu au siège de la HAAC entre le président sortant, Rémi Prosper Moreti, et le président entrant, Édouard Loko. La nouvelle équipe de la HAAC est attendue sur plusieurs chantiers, notamment : la lutte contre la désinformation, la promotion du pluralisme de l'information, le renforcement de la professionnalisation des médias etc... Les défis sont nombreux, mais les membres du nouveau bureau de la HAAC ont exprimé leur détermination à relever ces défis pour une HAAC plus performante et plus au service du peuple béninois.



Mohamed BARRE
Vice-président

Roukiatou Bio FAÏ
1er Rapporteur

Basile TCHIBOZO
2e Rapporteur

ATACORA

Tanongou et Kotiacou saluent les prouesses de Talon

Le mardi 23 juillet 2024 dernier, le Député UP le Renouveau de la 3e circonscription électorale, l'Honorable Domitien N'ouemou, était à la tête d'une forte délégation en marge de la tournée de reddition de comptes dans les arrondissements de Tanguiéta. Après Tanguiéta Centre, c'est Tanongou et Kotiacou qui ont reçu la délégation. L'objectif n'a pas varié. Échanger avec les populations et leur présenter les réalisations depuis 2016 et les perspectives.

Outre les députés, le maire de Tanguiéta Zakari Boukary et les élus communaux et locaux, on note la présence remarquable des différentes couches socioprofessionnelles de la commune. Ils n'ont pas manqué de saluer le travail quotidien du gouvernement pour le développement durable du pays.

UP le Renouveau



CLOTURE DU CHAMPIONNAT NATIONAL SCOLAIRE HIER À AVRANKOU

CEG OTTOLA DES COLLINES REMPORTE LE TROPHÉE

Lors de la finale de football masculin du Championnat National Scolaire 2024, le CEG Ottola a triomphé de manière éclatante en s'imposant 5-1 face au CEG Za-Kpota. Le match a été marqué par une performance exceptionnelle de Tababou Ognandou, qui a réalisé un doublé, montrant ainsi sa maîtrise et son efficacité devant le but. Achille Bouko, Tchakourou Kouhou et Warissou Kpokpo ont également contribué à cette victoire éclatante en inscrivant chacun un but, scellant ainsi le sort de la rencontre. Za-Kpota a réussi à réduire le score dans les dernières minutes du match grâce à Chérifou-Dine Arouna. Grâce à cette victoire, le CEG Ottola remporte le trophée de cette édition, affirmant sa suprématie sur le terrain et laissant une marque indélébile dans l'histoire du Championnat National Scolaire.



EXTRAIT DU DISCOURS DU MINISTRE DES SPORTS

Aujourd'hui, en ce dernier jour du Championnat National Scolaire, je tiens à vous adresser particulièrement mes plus chaleureuses félicitations. Pendant huit jours, vous avez fait vibrer le stade d'Avrankou avec votre énergie, votre passion, et votre esprit de compétition. Je suis fier de chacun d'entre vous. Vous avez démontré que le sport est avant tout un jeu, un moment de plaisir et de partage. Vous avez couru, sauté, dribblé, et marqué des points avec enthousiasme et détermination. Ce championnat a été une magnifique démonstration de ce que vous pouvez accomplir avec du travail et de la persévérance. Gardez toujours à l'esprit l'importance du fair-play, non seulement dans le sport, mais aussi dans la vie. La compétition doit toujours être saine et respectueuse. Apprenez à accepter les défaites avec dignité et les victoires avec humilité. N'oubliez jamais l'importance des études. Le sport et l'éducation vont de pair. Vos performances sur le terrain sont remarquables, mais elles doivent s'accompagner de succès dans vos salles de classe. Soyez des champions non seulement en sport, mais aussi en matière de connaissances et de savoir-faire. Les meilleurs d'entre vous pourront rejoindre les équipes départementales, suivies par des experts déployés sur l'ensemble du territoire par le gouvernement du Bénin. Un programme spécial de regroupement, de formation et d'encadrement sera élaboré en attendant l'ouverture prochaine des académies régionales et nationales qui vous offriront un cadre adéquat d'apprentissage et d'entraînement. Je vous souhaite à tous un bon retour dans vos familles respectives. Continuez à travailler dur, à vous amuser, et à rêver grand. Je vous remercie et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

CEG 1 DE COME REMPORTE LA COUPE DE BASKETBALL MASCULIN

Ce mardi, le CEG 1 Comé a remporté une victoire éclatante dans le tournoi de basketball. L'ambiance était électrisante, les élèves et les supporters exprimant leur joie avec enthousiasme. Cette victoire couronne des mois de préparation intense et de détermination, reflétant l'esprit sportif et la camaraderie au sein de l'équipe. Le succès du CEG 1 Comé est une source de fierté pour leur établissement et une inspiration pour tous les participants du championnat.



VLAVONOU en soutien au Ministre DATO et au DG OBSSU

Parmi les personnalités présentes, figurent le Président de l'Assemblée Nationale, Louis Vlavonou, le ministre des Sports, Benoît Dato, le préfet du département de l'Ouémé, Marie Akpotrossou, le Directeur Général de l'Office Béninois du Sport Scolaire et Universitaire, Victor Lawin et son adjoint Germain Kakpoussa, la volleyeuse internationale béninoise, Floriane Armelle Amegnanglo, ainsi que le maire de la commune d'Avrankou, Gabriel Ganhoutodé.



EXTRAIT DU DISCOURS DU DG OBSSU

Lancé le 17 juillet 2024, le Championnat National Scolaire est aujourd'hui mercredi 24 juillet 2024 à son terme.

Pendant huit (8) jours de compétitions, le stade d'Avrankou a vibré aux sons des sifflets, crampons, basket, pistolets, de la musique et des animations culturelles.

Plusieurs d'entre vous se sont révélés au public ainsi qu'à l'équipe de détection mise en place par le comité d'organisation. L'engouement et l'animation du stade pendant ces huit (08) jours nous ont permis de constater une fois encore l'importance que revêt ce championnat national scolaire. Que de pleurs lors des défaites des équipes à l'issue des rencontres! que de joie, d'ovation et d'applaudissement lors des victoires! tout ceci démontre à suffisance l'intérêt que chacun de vous a accordé à la compétition. Tout ceci participe à l'éclosion sociale recherchée en organisant ce championnat.

Des constats, observations, nous en avons également enregistré tout au long du championnat? Et comme vous pouvez le constater, beaucoup d'améliorations et de solutions ont été apportées au fur et à mesure et dans la limite de nos possibilités.

C'est le lieu de remercier toutes les équipes techniques, arbitres, juges, superviseurs pour le travail abattu. Nos remerciements vont à l'endroit de l'équipe de la restauration qui a assuré le service, car nous n'avons enregistré aucun cas d'intoxication alimentaire qui était l'un des risques majeurs identifiés lors de la préparation du championnat. Nous n'oublions pas les membres de la commission hébergement, marraines et les bénévoles qui sont les derniers à dormir et les premiers à se réveiller. Recevez nos admirations. Vous avez été exceptionnels.

Je m'en voudrais de ne pas remercier une fois encore les Agents de la police républicaine, sapeurs-pompiers, croix rouge, l'équipe de production grâce à qui toute la population béninoise a pu suivre en direct sur la SRTB et découvrir les talents de nos enfants.

Maintenant que tout sera terminé dans quelques heures, les regards sont tournés désormais vers le championnat national scolaire 2025 avec pleins d'espoirs et d'innovations.

Merci à chacun et à tous et bon retour dans vos familles respectives.

Je vous remercie.



COBLY EN OR AU FOOTBALL FÉMININ

Le CEG Cobly est champion au football féminin après sa victoire (1-1, Tab 5-4) face au CEG Sainte Rita. C'est son deuxième sacre après le titre de 2022 décroché à Adjohoun.



CLÔTURE DE LA FORMATION DES MEMBRES DES SECTIONS DE L'UP LE RENOUVEAU

Une tournée de formation réussie dans les 24 circonscriptions électorales

La tournée de formation des membres des sections de l'Union Progressiste le Renouveau, commencée le 8 juillet 2024 à Malanville, s'est achevée le 23 juillet 2024 à Djidja. Cette initiative de la Haute Direction Politique a trouvé son apogée au Centre des jeunes et loisirs de Djidja, dans le département du Zou.

À Djidja, une délégation conduite par le Président Joseph Fifamin Djogbéno, accompagnée de la Vice-présidente Mariam Chabi Talata Zimé, du Président de l'Assemblée nationale Louis Vlavanou et d'autres personnalités, a animé les sessions de formation. Les participants, venant de Bohicon, Djidja, Agbangnizoun et Abomey, ont montré un grand intérêt et se sont engagés à appliquer les connaissances acquises.

La dernière étape à Djidja a été marquée par une grande solidarité et une détermination renouvelée. Les communications, ponctuées de salves d'applaudissements, de chants de ralliement et de slogans favorables au parti, ont porté sur l'organisation du parti, ses valeurs et les obligations des militants responsables, soulignant l'importance de chaque membre dans la mission collective du parti.

Dans son mot conclusif, le Président Joseph Fifamin Djogbéno, faisant le point de la tournée de formation, a salué l'enthousiasme, la ferveur et la concentration qui ont prévalu à chacune des étapes du Nord au Sud et de l'est à l'ouest. Lançant un appel à l'union à toutes les sections, il a souligné que «[...] la puissance d'un individu est périssable mais la puissance d'un groupe est éternelle».

En 13 dates, la tournée a permis de couvrir toutes les 24 circonscriptions électorales et d'outiller près de 6 000 membres des 110 sections du parti, renforçant les valeurs de solidarité, de travail et de fraternité des responsables à la base. Chacune des 24 étapes a permis aux membres de se familiariser avec les principes directeurs de l'Union Progressiste le Renouveau et de se préparer à jouer un rôle proactif dans la vie politique et sociale du pays.

L'Union | Cellule Communication UP le Renouveau





GUEST HOUSE FENOOU

Appartements & Chambres meublés

 98 90 46 40



Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

LES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES POUR DE COURTS OU LONGS SÉJOURS



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999



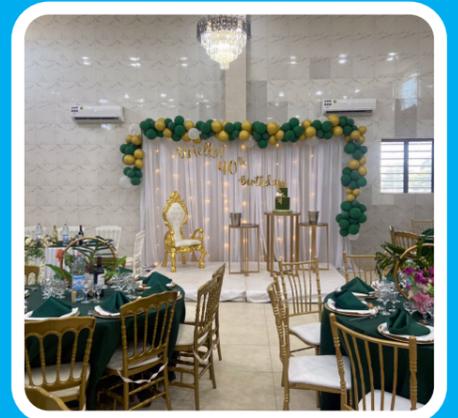
ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés

*Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?
Nous avons ce qu'il vous faut!*



**ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.
Accueillez vos invités dans un écrin de nature.**

Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?

Nous avons aussi tout pour vous accueillir !



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999

TOURNÉE GOUVERNEMENTALE DE REDDITION DE COMPTE À IFANGNI HIER

«...Même l'opposition félicite TALON en cachette...» dicit l'he Rachidatou O. FATOLOU

Ce mercredi 24 juillet 2024, Ifangni a reçu la délégation gouvernementale appuyée pour la circonstance de quelques personnalités politiques et élus du peuple dans le cadre de la tournée de reddition de compte entamée depuis quelques jours.

À ce rendez-vous, l'he Rachidatou Omobolanlé FATOLOU a remercié le président Patrice TALON pour ses réformes ainsi que ses réalisations dans tous les secteurs depuis 2016 afin d'hisser le Bénin dans le concert des pays développés. Par la suite, elle a invité les populations à faire de même afin d'obtenir du président de la République d'autres réalisations.

En effet, pour l'élue du Bloc Républicain (BR) dans la 21ème circonscription électorale qui regroupe les communes d'Ifangni, Sakété et Adja-Ouèrè, la gratitude est un atout fort pour non seulement encourager le président Patrice TALON à poursuivre son Programme d'actions mais aussi et surtout à l'amener à faire davantage pour le Bénin.

Si l'opposition reconnaît en coulisses, hors micro, hors télé et hors radio les mérites du président Patrice TALON et l'en félicite, ce n'est pas à nous mouvanciers de dire que le président Patrice TALON n'a rien fait, a-t-elle lancé à l'endroit des populations d'Ifangni qui sont sorties massivement pour écouter le Gouvernement.

En tout cas, selon elle, celui qui reconnaît et qui remercie pour les grâces d'aujourd'hui, balise le terrain pour en recevoir davantage demain.



TOURNÉE GOUVERNEMENTALE DE REDDITION DE COMPTE DANS LES ARRONDISSEMENTS

Les populations de Garou, de Madecali et l'He Labiou AMADOU DJIBRIL remercient TALON

Depuis ce mardi 23 juillet 2024, la tournée gouvernementale de reddition de compte dans les arrondissements de Malanville dans la 1ère circonscription électorale a démarré en trombe. Première étape, c'est l'arrondissement central de Malanville. La délégation conduite par le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique Allassane SEIBOU a été accueillie sous des ovations nourries des populations sorties massivement. En présence des honorables Labiou AMADOU DJIBRIL, Djamilatou SABI MOHAMED, du maire de la commune Gado GUIDAMI ainsi que de nombreux cadres de l'Alibori, la délégation gouvernementale a présenté de fond en comble les réalisations du président Patrice TALON dans divers domaines aux populations. Après avoir posé leurs préoccupations qui ont eu des réponses satisfaisantes, les populations ont demandé à la délégation se transmettre leurs remerciements au président Patrice TALON.

Après l'étape de l'arrondissement central de Malanville, ce sont les arrondissements de Garou et de Madecali qui ont reçu la délégation gouvernementale ce mercredi 24 juillet 2024 pour le même exercice. À chaque étape, la liesse est totale en présence toujours des députés Labiou AMADOU DJIBRIL, Djamilatou SABI MOHAMED, du Dr YAFRADOU, du directeur départemental de la santé de l'Alibori, de plusieurs cadres de la région.



BILAN DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés de l'UP le Renouveau présentent un tableau satisfaisant

Le Groupe parlementaire UP le Renouveau a animé ce 24 juillet 2024, un point de presse au siège national annexe du parti à Cotonou. Une sortie qui entre dans le cadre de la reddition de comptes parlementaire des activités du parti à l'Assemblée nationale.

Face aux hommes de la presse, les députés UP le Renouveau à travers l'Honorable Réginal Koumagbéfidé, ont présenté bilan de la première session ordinaire de l'année ouverte le 15 avril et clôturée le vendredi 12 juillet.

«[...] L'Union Progressiste le Renouveau, toujours soucieuse de l'amélioration des conditions de vie des populations, a joué pleinement et activement sa partition pour une meilleure prise en compte des légitimes aspirations de toutes les couches de la société dans les projets et programmes de réformes à caractères économique, social, culturel et technique de notre pays», a-t-il insisté, en présentant la riche moisson de cette session.

Ce point de presse, qui a mobilisé toute la presse nationale, a connu la présence du Président du groupe parlementaire UP le Renouveau Natondé Aké et de l'Honorable Prudent Victor Topanou.

Lire ci-dessous l'intégralité de la déclaration du groupe parlementaire UP le Renouveau :

« Mesdames et messieurs, chers journalistes, Au nom du Groupe parlementaire Union progressiste le Renouveau, je prends la parole pour vous souhaiter la bienvenue à ce point de presse visant à dresser le bilan de la première session ordinaire de cette année ouverte le lundi 15 avril et clôturée le vendredi 12 juillet. Je tiens à remercier l'ensemble des députés et particulièrement ceux de l'Union Progressiste le Renouveau de même que l'administration parlementaire pour leur engagement et leur travail acharné au cours de cette session. Cette première session ordinaire, forte de 24 séances plénières, a confirmé l'expertise législative de notre parlement notamment par le vote de la loi organique sur le Conseil économique et social.

Cette loi organique a institué la déconcentration du CES au niveau de nos 12 départements et a ainsi rapproché cette institution de nos populations.

L'Union Progressiste le Renouveau, toujours soucieuse de l'amélioration des conditions de vie des populations, a joué pleinement et activement sa partition pour une meilleure prise en compte des légitimes aspirations de toutes les couches de la société dans les projets et programmes de réformes à caractères économique, social, culturel et technique de notre pays.

En ce qui est de la production législative de cette première session, outre la loi organique, nous avons adopté plusieurs autres lois que sont :

1- la loi n° 2024-14 portant réglementation bancaire en République du Bénin ;

2- la loi n° 2024-15 portant définition et répression de l'usure en République du Bénin ;

3- la loi n° 2024-16 relative à l'activité d'affacturage en République du Bénin ;

4- la loi n° 2024-17 modifiant et complétant la loi n° 2022-16 du 19 octobre 2022 portant création, organisation et fonctionnement de la Cour spéciale des affaires foncières ;

5- la loi n° 2024-22 relative à la Commission béninoise des droits de l'homme ;

6- la loi n° 2024-23 portant dispositions transitoires et dérogatoires aux dispositions organisant le plan de carrière des magistrats pour les nominations dans les juridictions du fond ;

7- la loi n° 2024-27 portant sur l'urbanisme en République du Bénin ;

8- la loi n° 2024-28 portant création des ordres nationaux du Bénin ;

9- la loi n° 2024-29 portant code de l'aviation civile et commerciale en République du Bénin ;



10- la loi n° 2024-30 portant cadre juridique du partenariat public-privé en République du Bénin.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale a accordé son soutien au processus de renforcement de nos relations internationales en autorisant le président de la République à ratifier six (06) instruments internationaux à savoir :

1- la loi n° 2024-18 portant autorisation de ratification de la convention signée à Abu Dhabi, le 04 mars 2013 entre la République du Bénin et les Emirats Arabes Unis en vue d'éviter la double imposition et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu ;

2- la loi n° 2024-19 portant autorisation de ratification de la Convention signée à Cotonou, le 15 avril 2023 entre le gouvernement de la République du Bénin et le gouvernement de la République du Rwanda en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales ;

3- la loi n° 2024-20 portant autorisation de ratification de l'accord signé à Cotonou, le 13 mars 2023 consacrant la mise en œuvre de l'arrêt du 12 juillet 2005 de la Cour internationale de Justice relatif à l'affaire du différend frontalier Bénin/Niger ;

6- la loi n° 2024-25 portant autorisation de ratification de la Convention signée à Cotonou, le 30 décembre 2014 portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du bassin du Mono.

Dans le domaine du contrôle de l'action du gouvernement, nous avons posé plusieurs questions essentielles et constructives permettant ainsi de veiller à ce que la redevabilité soit mise au cœur de la mise en œuvre des politiques publiques d'une part et avons examiné des décrets de ratification de conventions de financement d'autre part.

Neuf (09) questions ont été posées au Gouvernement et sont relatives :

1- aux violences policières en raison du non-respect du code de la route ;

2- à l'acquisition de la nationalité béninoise par naturalisation au profit des afro-descendants ;

3- à la fabrication et à la vente de boissons frelatées ;

4- à la délocalisation des institutions judiciaires de Porto-Novo ;

5- à l'état de l'Hôpital d'instruction des armées de Parakou ;

6- à la situation des dialysés ;

7- aux réformes dans les médias ;

8- au déploiement des Forces de défense et de sécurité en Haïti ;

9- à l'avancement de certains agents de l'Etat .

Seize (16) décrets de ratification de conventions de financement ont été examinés.

De plus, au cours de cette session, nous avons mené plusieurs autres activités notamment :

1- l'adoption, le mardi, 23 avril 2024, du rapport d'activités du président de l'Assemblée nationale couvrant la période du 1er octobre 2023 au 31 mars 2024 ;

2- le débat d'orientation budgétaire (DOB) mené le 28 juin 2024, dans la perspective de l'introduction prochaine du projet de loi de finances pour la gestion 2025 ;

3- la désignation, le 28 juin 2024, de trois personnalités appelées à siéger pour le compte de la septième mandature de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication ;

4- le séminaire sur le thème : « Les enjeux environnementaux contemporains : état des lieux, perspectives et rôle du législateur ». Également, il a été organisé au profit des députés plusieurs séminaires, ateliers et autres missions.

Je vous remercie de votre attention».

Cellule communication UP le Renouveau

EDITION 2024 DE LA JOURNÉE DE L'ARTISAN BÉINOIS

Les propositions concrètes de l'he Nestor Noutaï pour les artisans de Zè

La commune de Zè n'est pas restée à la marge de la célébration de l'édition 2024 de la Journée de l'artisan béninois. L'événement annuel qui célèbre le savoir-faire et l'ingéniosité des béninois est commémoré lundi 22 Juillet 2024. Il a été marqué par la présence de l'honorable Nestor Noutaï et une forte délégation du conseil communal de Zè.

Dans la dynamique des efforts du gouvernement Talon pour révolutionner le secteur de l'artisanat, les autorités politiques de Zè sont résolument engagées. C'est ce que témoigne la présence effective du Député Nestor Noutaï, du Maire Amadé Moussa, des adjoints au Maire, Antoine Houessou et Bernard Houédénou ainsi que d'autres personnalités politico-administratives non moins importantes de la commune derrière les artisans à l'occasion de la Journée de l'artisan béninois édition 2024.

En effet, dans une ambiance fraternelle et conviviale, le leader politique de la 6^e circonscription électorale, Nestor Noutaï, prenant la parole, a exprimé sa joie et salué la forte mobilisation des artisans de la commune à cette fête. Devant un public composé de patrons et d'apprentis artisans, l'élu parlementaire a souligné l'importance de la fraternité et de l'union, un défi auquel la communauté artisanale doit faire face pour renforcer sa cohésion. «<Le problème de fraternité est un défaut général et nous allons travailler à ça>>, a déclaré le Député Nestor Noutaï. En insistant sur l'importance de la qualité du service rendu, il a exhorté les artisans à fournir un travail impeccable pour garantir la satisfaction des clients. L'autre valeur clé sur laquelle l'honorable Nestor Noutaï a mis l'accent dans son intervention est l'unité. Pour lui, les artisans doivent travailler à l'unité et à la solidarité afin de relever les défis de la commune. «<Il nous faut avoir un cœur uni, un esprit capable de décerner le bien et les conséquences de ce que nous faisons>>, a-t-il conseillé.

A la suite de l'honorable Nestor Noutaï, le Maire de la commune de Zè, Amadé Moussa, prenant la parole, a rappelé l'importance de la contribution de chaque citoyen au développement local. Et dans cet élan, l'autorité communale a rassuré les artisans et réitéré le soutien sans faille de la commune. Du côté des responsables des associations d'artisans de Zè, la joie était totale. La volonté manifeste du Maire de la commune et les nobles ambitions de l'honorable Nestor Noutaï pour leur secteur sont appréciées. Certes, ils sont deux responsables d'artisans antagonistes à Zè. Mais la vision pour le développement de ce secteur dans la commune est la même. En effet, de son côté, le Président du Collectif des artisans de la commune de Zè, Jean AGB-KOU, profitant de l'occasion a plaidé pour des mesures fiscales plus favorables, notamment une diminution des taxes au profit des artisans. Il a également exprimé le souhait d'une simplification du processus de participation des artisans au CQM. Quant au Président du Collectif des associations et groupements professionnels d'artisans de Zè, Paul Sèlidji, il a exprimé sa gratitude au Président Patrice Talon Président pour ses efforts dans le secteur de l'artisanat au Bénin. A noter qu'avant les manifestations officielles, l'équipe de Paul Sèlidji a organisé une messe d'action de grâce à l'église catholique Saint Michel de Zè centre. Après cette messe, une géante caravane a été faite pour annoncer les couleurs de la célébration.

Dieudonné SODABI (Collaborateur extérieur)



ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Président VLAVONOU reçoit le nouveau Représentant Résident du PNUD au Bénin

À la tête d'une délégation, Titus Oladayo OSUNDINA, nouveau Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Bénin a été reçu par le Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU dans la matinée de ce mercredi 24 juillet 2024. Le diplomate dit être venu prendre contact avec le numéro 1 des députés et profiter pour échanger avec lui sur la collaboration qui existe entre les deux institutions.

Lire un extrait de la déclaration faite à la presse parlementaire par Titus Oladayo OSUNDINA, nouveau Représentant Résident du PNUD au Bénin à sa sortie de l'audience:

«...C'est un grand plaisir pour nous de rencontrer le Président de l'Assemblée nationale. Nous avons parlé de la collaboration entre le parlement béninois et le PNUD, une collaboration qui date depuis des années. Nous avons donné des appuis techniques et matériels au Parlement parce-que ça nous tient à cœur au niveau de notre programme pour le développement du Bénin. Le président de l'Assemblée nationale n'a pas manqué d'exprimer toute sa satisfaction en ce qui concerne la collaboration et a profité pour exprimer d'autres besoins. Je me suis aussi engagé pour poursuivre la collaboration avec le Parlement béninois. Particulièrement, le président a demandé si on peut finaliser rapidement le PTA, l'accord qu'on a eu avec les nouveaux projets pour prolonger et aussi faire l'extension du programme de la Télévision et de la Radio hémicycle. Après l'audience, nous avons visité les installations de la télévision et la radio hémicycle et je puis vous dire toute ma fierté. C'est un projet formidable et je suis très fier que le PNUD ait été associé à ce projet parce-que cela permet de diffuser les informations au niveau du parlement...»

POLO. AHOUNOU

BENIN

Compte rendu du Conseil des Ministres du 24 Juillet 2024

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 25/2024/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 24 juillet 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives

I-1. Approbation du règlement d'urbanisme de la zone littorale et balnéaire en République du Bénin.

Le projet touristique « Route des pêches » en cours de mise en œuvre comporte un aspect aménagement du territoire qui aura des impacts significatifs sur le développement des zones urbaines et rurales concernées ainsi que sur les espaces écologiquement sensibles existants dans ce périmètre.

Il s'agit des territoires situés le long de la Route des pêches entre Cotonou et Ouidah, de la bande côtière entre Sèmè-Podji et Cotonou, de même que celle située entre Ouidah et Grand-Popo.

Or, l'aménagement de la zone littorale appelle l'implémentation de politiques spécifiques de protection et de mise en valeur qui requièrent une coordination des acteurs publics et privés y intervenant. Ces politiques devraient permettre le rétablissement et la préservation des équilibres biologiques et écologiques, des paysages et du patrimoine, des activités économiques (maraîchage, pêche, pisciculture), la lutte contre l'érosion côtière et la pollution ainsi qu'une meilleure organisation de la fonction touristique.

Le présent règlement d'urbanisme vient compléter et renforcer les mesures déjà édictées par le Schéma directeur d'aménagement du littoral, le Plan d'aménagement opérationnel et résilient de la bande côtière du Bénin et les documents de planification territoriale (schémas directeurs d'aménagement communal, plans directeurs d'urbanisme) des communes concernées.

la communication pour mieux comprendre et agir en faveur de la nutrition en adéquation avec le diagnostic situationnel.

Sa mise en œuvre efficiente contribuera à réduire la malnutrition et à concrétiser la vision selon laquelle « à l'horizon 2033, le Bénin est un pays où chaque personne jouit d'une sécurité alimentaire et d'un état nutritionnel optimal ».

Les ministres concernés prendront les dispositions nécessaires à sa bonne application.

II-3. Contractualisation pour une mission de maîtrise d'œuvre complète dans le cadre du projet d'extension et de réhabilitation de cinq (5) maisons d'arrêt.

Ces travaux sont destinés à résoudre le problème de la surpopulation carcérale, humaniser davantage les conditions de vie des personnes privées de liberté, de façon à leur assurer plus de dignité. Sont concernées, les maisons d'arrêt d'Abomey, de Parakou et de Lokossa, Savalou et Natitingou.

II-4. Travaux de réhabilitation de couvents et de sites sacrés, à Ouidah et à Bohicon dans le cadre de la promotion du tourisme.

Le projet « Route des couvents Vodun » s'inscrit dans la vision du Gouvernement de développer le tourisme à travers, entre autres, la valorisation du patrimoine culturel immatériel et de faire du patrimoine commun « vodun », un instrument de développement des territoires. Il vient ainsi compléter l'offre touristique de la « Destination Bénin », par la création d'un parcours de découverte de la culture « vodun » et de son accessibilité à tous.

Les travaux à engager consistent à restaurer ces couvents et sites sacrés, tout en sauvegardant leur originalité et leur authenticité.

C'est dans ce cadre que l'Agence nationale des Patrimoines touristiques procède, dans une phase pilote, à la réhabilitation de cinq (5) couvents que sont : Sakpata de Zoungbodji à Ouidah, Mami Wata de Hèvé à Grand-Popo, Héviosso de Sokè à Adjarra, Akaba Idéna à Kétou, Zomadonou et Djenan à Abomey.

De par son contenu, il prime les documents de planification communale de sorte que les futurs documents de planification des communes devront s'y référer.

Toutefois, s'agissant des projets pour lesquels un règlement d'urbanisme spécifique existe déjà, le présent règlement ne s'applique pas.

I-2. Déclassement de la rue n° 450 jouxtant les bureaux de la Vice-présidence et son incorporation au Titre foncier (TF) n° 730 de Cotonou.

Le TF n° 730 de Cotonou a été identifié pour abriter le projet de construction des bureaux de la Vice-présidence de la République, actuellement en chantier.

Dans ce cadre, le plan architectural élaboré a recommandé d'incorporer la rue n°450 jouxtant lesdits bureaux, d'une contenance d'environ 1135 mètres carrés, à la superficie actuelle du site du projet. Il est donc procédé au déclassement de la rue concernée et à son incorporation au domaine privé de l'Etat, en l'occurrence au titre foncier n° 730 de Cotonou, en conformité avec le code foncier et domanial.

Au titre d'autres mesures normatives, ont été adoptés :

- les décrets d'application de la loi n°2024-27 du 28 juin 2024 sur l'urbanisme en République du Bénin ; les décrets portant :
- statuts-type des universités publiques du Bénin et approbation des statuts particuliers des quatre (4) universités publiques du Bénin ;
- fixation de la procédure de passation simplifiée des contrats de partenariat public-privé en République du Bénin et les décrets fixant :
- les modalités de contrôle et de suivi, de régulation des procédures de passation et de gestion des contrats de partenariat public-privé en République du Bénin ;
- les tenues d'uniforme dans les Forces armées béninoises et dans les écoles d'enfants de troupe.

II- Communications.

II-1. Adoption du Programme national pour l'Accélération de l'Education et du Bien-être des Filles au Bénin.

Ledit programme, dont l'application sur cinq ans nécessite un montant d'environ 94 milliards de FCFA, vient renforcer les actions déjà en cours et

Pour conforter cet éventail de couvents déjà pris en compte, il est envisagé d'intégrer à la liste trois (3) autres sites (Temple des Pythons, Zô Houé, Mami Toligbé) situés dans la commune de Ouidah.

Par ailleurs, des composantes du village souterrain d'Agongointo-Zoungou, dans la commune de Bohicon, connaissent des dégradations avancées, au point où l'accès aux visiteurs a été interdit.

En vue de sa réouverture au public, il est prévu de recourir à une expertise qualifiée, aux fins de conduire les études techniques de viabilisation des ouvrages projetés, d'aménagement paysager et l'évaluation du niveau de sécurité des grottes existantes.

C'est pour ces raisons que le Conseil a approuvé la contractualisation avec des cabinets spécialisés en vue de la réalisation des aménagements retenus.

II-5. Travaux d'achèvement du pont sur la rivière Ouarra et de réhabilitation de la route Kandi-Ségbana-Frontière du Nigeria vers Samia.

La construction du pont sur la rivière Ouarra à la frontière Bénin-Nigeria à l'initiative de notre pays avait été interrompue pendant les travaux d'aménagement de cette route longue de 121,15 km. Il s'agissait de rechercher un accord avec le Nigeria relativement aux modalités de sa réalisation.

Les parties étant parvenues audit accord, il est question d'œuvrer à l'achèvement de cet ouvrage d'art.

En outre, la route Kandi-Ségbana, construite en enduit superficiel à l'époque, nécessite une réhabilitation complète dans le but de renforcer la chaussée, au regard du volume de trafic qu'elle draine désormais et qui participe de la densification des échanges commerciaux avec le Nigeria.

Aussi, le Conseil a-t-il autorisé la contractualisation avec des sociétés et cabinets pour exécuter les travaux et assurer la surveillance et le contrôle.

II-6. Raccordement de quarante (40) localités au réseau électrique existant.

Lesdites localités sont réparties à raison de onze (11) dans l'Alibori, quatre (4) dans l'Atacora, deux (2) dans l'Atlantique, sept (7) dans le Borgou,

féderer les synergies avec quelques innovations pour respecter les engagements du Bénin en faveur de l'éducation des filles.

De façon globale, il vise à améliorer les compétences de ces filles en vue de leur autonomisation, en particulier celles non scolarisées, déscolarisées et issues de ménages vulnérables.

Ainsi, il est attendu au terme de sa mise en œuvre que « les filles, surtout les plus vulnérables, soient autonomes et participent au développement du pays ».

A cet effet, les actions opérationnelles prévues sont structurées autour de quatre (4) composantes que sont : l'appui à l'éducation des filles hors du système scolaire (non scolarisées et déscolarisées), le maintien à l'école des filles issues de ménages vulnérables, le développement des compétences de vie et l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive de ces adolescentes, la transition école-emploi et l'autonomisation économique des adolescentes et des jeunes filles.

II-2. Approbation du document de Politique nationale d'Alimentation et de Nutrition 2024-2033.

L'analyse de la gouvernance institutionnelle du secteur de l'alimentation et de la nutrition dans notre pays révèle une fragmentation sectorielle, un besoin accru de coordination et la nécessité d'une vision stratégique intégrée.

En effet, le dispositif actuel de prévention et de prise en charge de la malnutrition révèle des défis liés à l'insécurité alimentaire, la qualité des aliments et des insuffisances dans les interventions de nutrition.

Cette situation engendre des prévalences du retard de croissance et de l'anémie chez les enfants. Ces troubles nutritionnels carenciels ont des conséquences graves sur les potentiels cognitif et productif de ces adultes de demain et sont sources d'obésité, de diabète et d'hypertension artérielle.

Aussi, la présente Politique nationale d'Alimentation et de Nutrition a-t-elle identifié des stratégies intégrées d'intervention orientées vers l'amélioration de la coordination multisectorielle, la gouvernance et la redevabilité, l'amélioration de la nutrition de l'adolescente, de la femme enceinte ou allaitante et de l'enfant, le renforcement de l'alimentation scolaire. La lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire ainsi que

quatre (4) dans les Collines, deux (2) dans le Couffo, trois (3) dans le Mono et sept (7) dans le Zou.

Elles ont déjà bénéficié de la construction de lignes électriques et des travaux complémentaires sont nécessaires pour les connecter au réseau existant afin de permettre aux populations d'avoir accès à l'électricité et favoriser l'alimentation de certains sites de pompage d'eau.

Pour ce faire, le Conseil a marqué son accord pour la contractualisation avec diverses entreprises expérimentées en vue de la réalisation des travaux dans les plus brefs délais.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Ont été autorisées sous cette rubrique :

- l'organisation du Festival des masques de Porto-Novo, du 2 au 4 août 2024 ;
- la participation du Bénin au 73^{ème} Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique, à Brazzaville, au Congo, du 26 au 30 août 2024.

I/- Mesures individuelles.

ont été prononcées, les nominations ci-après :

A la Présidence de la République

Membres de l'Assemblée consultative du Conseil national de l'Education

Madame et messieurs

- Crescentia Aline TCHIAKPE LAWSON
- Coovi Cyriaque AHODEKON SESSOU
- Cokou Eugène EZIN
- Vincent HOUESSOU
- André Assogba SOVI-GUIDI.

Au ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Directeur général de l'Institut national des Recherches agricoles du Bénin

Monsieur Comlan Hervé SOSSOU

quatre (4) dans les Collines, deux (2) dans le Couffo, trois (3) dans le Mono et sept (7) dans le Zou.

Elles ont déjà bénéficié de la construction de lignes électriques et des travaux complémentaires sont nécessaires pour les connecter au réseau existant afin de permettre aux populations d'avoir accès à l'électricité et favoriser l'alimentation de certains sites de pompage d'eau.

Pour ce faire, le Conseil a marqué son accord pour la contractualisation avec diverses entreprises expérimentées en vue de la réalisation des travaux dans les plus brefs délais.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Ont été autorisées sous cette rubrique :

- l'organisation du Festival des masques de Porto-Novo, du 2 au 4 août 2024 ;
- la participation du Bénin au 73^{ème} Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique, à Brazzaville, au Congo, du 26 au 30 août 2024.

IV- Mesures individuelles.

Ont été prononcées, les nominations ci-après :

A la Présidence de la République

Membres de l'Assemblée consultative du Conseil national de l'Education

Madame et messieurs

- Crescentia Aline TCHIAKPE LAWSON
- Coovi Cyriaque AHODEKON SESSOU
- Cokou Eugène EZIN
- Vincent HOUESSOU
- André Assogba SOVI-GUIDI.

Au ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Directeur général de l'Institut national des Recherches agricoles du Bénin

Monsieur Comlan Hervé SOSSOU



GUEST HOUSE FENO

Appartements & Chambres meublés
📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo
📞 98 90 46 40

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENO GUEST HOUSE»

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



 **Porto-Novo, Djassin
Houinvé - Dowa - Tokpota**

 **+229 95534395 / 55500707**

 **+229 98904640 / 55499999**